



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LES PLASTIQUEURS POUR UNE ANIMATION MAQUILLAGE À L'OCCASION DU MASCARET DES ENFANTS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération conseil municipal n° 33-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation du festival des Mascarets 2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec LES PLASTIQUEURS/GIMU domicilié La ferme des deux lions 13 route de Sahurs 76380 CANTELEU pour une animation Maquillage en centre ville le mercredi 8 juillet 2026 à l'occasion du Mascaret des enfants pour un montant de 1.296,32 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 22 avril 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

